

Q Puis-je être renvoyé(e) à cause de mon orientation sexuelle?

R Non, vous ne pouvez pas être renvoyé(e) à cause de votre orientation sexuelle. La Nova Scotia Human Rights Act (loi sur les droits de la personne de la Nouvelle-Écosse) stipule clairement qu'une personne ne peut pas être victime de discrimination à cause de son orientation sexuelle.

Q Dois-je tolérer les remarques malveillantes ou homophobes des élèves?

R Non, vous ne devez pas les tolérer. Tous les conseils scolaires ont des politiques sur le harcèlement qui proscrivent ce type de comportement. Les codes de déontologie des écoles traitent également de cette question. Vous devez absolument signaler vos préoccupations à votre administrateur et conserver votre propre documentation à ce sujet.

Q Dans la perspective des droits de la personne, que puis-je partager à mon propre sujet pour aider les élèves à comprendre que l'orientation sexuelle fait partie intégrante de l'identité d'une personne.

R Vous n'avez aucune obligation de parler de vous personnellement. Toutefois, les éducateurs parlent souvent de questions familiales (époux, enfants, etc.) dans le cadre de leurs relations avec les élèves. Vous pouvez aborder ces questions quelle que soit votre orientation sexuelle.

Q Le NSTU apporte-t-il un soutien aux membres qui appartiennent à une minorité sexuelle?

R Oui. Premièrement, le NSTU a une politique de lutte contre l'homophobie et l'hétérosexisme. Deuxièmement, des sessions

de perfectionnement professionnel à ce sujet sont proposées aux membres et au personnel. Troisièmement, les membres peuvent s'adresser au besoin au personnel des Services aux membres ou des Services de counselling.

Q Qu'est-ce qu'une AGH et comment est-il possible d'en établir une dans mon école?

R AGH est un acronyme pour « alliance gais-hétéros ». Ces clubs sont principalement établis dans les écoles secondaires. La Fédération canadienne des enseignants a publié un fantastique ouvrage intitulé : Guide des alliances d'élèves gais et hétérosexuels qui peut être commandé en ligne auprès de la FCE à ctf-fce.ca.

Q Que pouvons-nous faire pour soutenir les parents?

R Les parents, tout comme les éducateurs, ont besoin d'être informés sur les questions d'orientation sexuelle. Il serait bon de commencer par leur indiquer les sites Web et les ressources présentés dans la présente brochure.

Q Comment puis-je rendre l'environnement de ma salle de classe plus sécuritaire?

R En faisant de votre salle de classe une zone exempte d'homophobie, vous en faites un lieu plus sûr pour tous les élèves. Les ateliers de PP du NSTU vous fournissent des moyens de le faire et un certain nombre de ressources sont également indiquées dans la présente brochure.

Q Pourquoi notre école devrait-elle adopter la campagne publicitaire contre l'homophobie du NSTU?

R La série d'affiches primées qui sont envoyées gratuitement aux écoles illustrent visiblement, à la fois pour les élèves et le personnel, que les questions d'orientation sexuelle existent dans les écoles et qu'elles doivent être abordées. Ces

affiches renforcent clairement le message que le NSTU soutient l'élimination de l'homophobie.

Q Que dois-je faire si un élève se confie à moi au sujet de son orientation sexuelle?

R La première chose à faire est de remercier l'élève de vous faire confiance et de lui demander ce qu'il ou elle souhaiterait que vous fassiez. L'élève cherche souvent à obtenir de l'aide ou de l'information. Si vous avez le sentiment de ne pas pouvoir aider cet élève, orientez-le vers quelqu'un qui pourra l'aider.

Q Quel est le langage acceptable à utiliser pour parler aux élèves?

R Les éducateurs doivent toujours utiliser un langage non discriminatoire lorsqu'ils s'adressent aux élèves. Les élèves, dès l'école élémentaire, doivent se familiariser avec les termes communément utilisés (p. ex. couple homosexuel, gay, orientation sexuelle). Beaucoup d'élèves vivent la réalité décrite par ces termes.

Q Que fait le ministère de l'Éducation pour soutenir les enseignants et les élèves dans ce domaine?

R Le ministère de l'Éducation, sous l'égide des Services de programmation anglaise, a mis la priorité sur la santé sexuelle dans son plan d'activités. Par conséquent, le ministère va travailler avec les conseils scolaires et les écoles pour renforcer la présentation des unités du programme d'études relatives à la santé sexuelle, en fournissant des ressources d'apprentissage et d'enseignement et en soutenant les conseils scolaires par le biais du perfectionnement professionnel. Un nouveau cadre conceptuel pour les résultats d'apprentissage en éducation sexuelle, de la maternelle à la 9e année, a établi la santé sexuelle comme l'un des six domaines prioritaires à traiter en matière de santé à chaque niveau scolaire. Les questions relatives

aux minorités sexuelles sont abordées de la manière appropriée au stade de développement en commençant à la maternelle et tout au long de la scolarité. Les sujets abordés sont l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle et la diversité des structures familiales.

Q Existe-t-il une liste de matériel approuvé que nous puissions utiliser? Où puis-je trouver des ouvrages pour améliorer mon programme d'études?

R Le ministère de l'Éducation a établi et approuvé une liste de ressources destinées aux enseignants et aux élèves pour aborder le sujet de la sexualité saine, de la maternelle à la 12e année, y compris les questions relatives aux minorités sexuelles. Des annotations sont fournies pour chaque titre indiqué dans le catalogue *Authorized Learning Resources* du Nova Scotia Book Bureau. Le catalogue des titres se trouve sur <https://w3apps.ednet.ns.ca/nssbb/> et les enseignants pourront faire une recherche dans le catalogue relatif à l'éducation sanitaire pour les trouver. Nous encourageons les enseignants à utiliser les ouvrages répertoriés dans le catalogue *Authorized Learning Resources*, bien que de nouveaux ouvrages mettant l'accent sur les questions relatives aux minorités sexuelles soient régulièrement publiés. Nous encourageons les enseignants à communiquer ces nouveaux titres aux Services de programmation anglaise afin qu'ils puissent être évalués et ajoutés éventuellement au catalogue. L'ouvrage *Au-delà de l'essentiel : Guide-ressources sur l'éducation en matière de santé sexuelle et reproductive* a été fourni aux enseignants de 5e et 6e années et aux enseignants du programme de vie saine de 7e, 8e et 9e années comme ressource d'enseignement et ressource professionnelle. Ce guide aborde les questions relatives aux minorités sexuelles et traite globalement de la sexualité saine.

Ressources et documents importants

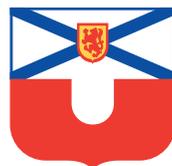
[https://w3apps.ednet.ns.ca/nssbb/
www.gov.ns.ca/humanrights](https://w3apps.ednet.ns.ca/nssbb/www.gov.ns.ca/humanrights)
www.gov.ns.ca/hpp/resources/sexual-health.asp
www.ctf-fce.ca
www.egale.ca
www.pflagcanada.ca
www.glsen.org
www.youthproject.ns.ca
www.nsrp.ca
www.galebc.org

- Charte canadienne des droits et libertés
- Nova Scotia Human Rights Act (loi sur les droits de la personne de la Nouvelle-Écosse)
- Principe directeur sur l'anti-homophobie et l'anti-hétérosexisme de la Fédération canadienne des enseignants
- Politique de lutte contre l'homophobie et l'hétérosexisme du Nova Scotia Teachers Union
- Contester le silence, contester la censure
 - Guide des alliances d'élèves gays et hétérosexuels



Education
Éducation

Pour de plus amples renseignements,
veuillez contacter gcormier@staff.nstu.ca



Nova Scotia
Teachers Union

© 2011 NSTU



Pour aider les
membres du
NSTU à aborder
les questions
d'orientation
sexuelle